CLÉMENT VI ET LA GUERRE DE CENT ANS

ÉTUDE SUR LES RAPPORTS DE CE PAPE

AVEC LES ROIS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE

PENDANT SON PONTIFICAT

PAR

Maurice FAUCON

LICENCIÉ ÈS-LETTRES

INTRODUCTION

- I. Utilité de cette étude pour la connaissance générale des premières années de la guerre de cent ans.
- II. Aperçu général sur l'état et l'influence de la papauté à Avignon lors de l'avénement de Clément VI.
- III. Énumération et classement des sources employées manuscrites et imprimées.

CHAPITRE PREMIER

25 AVRIL 1342 - 8 AOUT 1342

Situation de l'Europe chrétienne à la mort de Benoît XII (25 avril 1342). — Attitude pacifique de la France, de l'Angleterre et de leurs alliés. — Les cardinaux réunis en conclave envoient à Édouard III Guillaume de Norwich; à Philippe VI, l'évêque d'Apt. — Élection de Pierre Rogier sous le nom de Clément VI (7 mai). — Son passé. — Premiers efforts pour exhorter à la paix les belligérants (9 mai). — Couronnement de Clément VI. — Libéralités faites à Guillaume Rogier par le duc de Norman-

die, et faveurs spirituelles accordées au duc par le pape. — Accueil favorable fait à l'élection du pape par Philippe VI et Édouard III. — Édouard charge le doyen de Lincoln et l'archidiacre d'Ely de passer en France pour conclure une prolongation de trêve. — Envoi d'Anibaldo de Ceccano et de Pierre des Prés en France et en Angleterre, de Beltramin en Flandre pour relever les Flamands de l'interdit porté contre eux. — Conflit entre Édouard III et Clément VI pour la question des réserves. — Exposé par Édouard des droits de la couronne (28 juillet). — Édouard se décide brusquement à la guerre; il envoie des secours à Jeanne de Montfort et refuse un sauf-conduit à Anibaldo de Ceccano (8 août).

CHAPITRE II

AOUT 1342 - MARS 1345

Édouard convoque pour le 5 septembre les archevêques et évêques de son royaume (15 août). — Les premiers jours de septembre, il attend à Castry l'arrivée de Guillaume le Zouche, archevêque d'York, revenant d'Avignon. - Nouveau refus de sauf-conduit aux deux légats (1er octobre). — Passage d'Édouard en Bretagne. - Temporisations de Philippe VI et du duc de Normandie qui ne marche au secours de Charles de Blois qu'après le 12 novembre. — Défiance d'Édouard III à l'égard des cardinaux. - Il leur donne néanmoins un sauf-conduit pour venir jusqu'à Malestroit. — Nomination de dix cardinaux dont neuf français (20 septembre). — Concession de décimes biennaux au roi de France (15 octobre). — Lettre du pape au roi d'Angleterre (12 décembre) après l'ambassade arménienne de Daniel et de Grégoire de Sarges. — Situation critique du roi d'Angleterre sous les murs de Vannes. — Les ambassadeurs français et anglais se réunissent à Malestroit aux deux cardinaux qui y sont venus directement de Dol (décembre-janvier). — Conclusion de la trève de Malestroit (19 janvier 1343), - Retour du roi d'Angleterre à Weymouth (2 mars). — Retour du duc de Normandie et des cardinaux à Paris. — Mesure de faveur prise par Édouard III à l'égard d'un cardinal.

CHAPITRE III

JANVIER 1545 - AVRIL 1545

Exhortation des sidèles à une croisade. Faveurs spirituelles accordées dans ce but au roi de France. Nouvelle ambassade venue d'Arménic (fin juillet) auprès des deux rois. — Demi-promesse d'Édouard III (22 septembre). Clément VI demande à celui-ci que, sclon les termes de la trêve, il envoie des ambassadeurs à Avignon (18 mai). — Nomination officielle de cinq ambassadeurs par Édouard et départ pour Avignon d'une ambassade préliminaire composée de Guillaume de Norwich, Guillaume Troussel, André d'Offord (20 mai). — Changement dans les dispositions favorables d'Édouard. Arrestation des collecteurs de deux cardinaux (15 juin). - Nomination par Édouard de quatorze ambassadeurs auprès du pape (6 juillet). — Modification de cette liste le 29 août. — Revendication contre le pape des droits de la couronne d'Angleterre relativement aux bénéfices ecclésiastiques (10 septembre). — Le nombre des ambassadeurs anglais est réduit à huit; le délai du traité de paix, qui expire à la Noël, prorogé d'une année (29 novembre).

- Parfait accord du pape et du roi de France pendant cette période.
- Prêts faits par le pape au roi de Castille (28 avril). En présence du calme relatif qui règne en Occident, le pape organise une ligue contre les Turcs. Vente par Humbert II à Guillaume Rogier de quelques terres du Dauphiné d'Auvergne. (Fin 1545) Ambassade à Avignon de Ilenri de Lancastre, Hugh Spencer, Raoul Stafford, l'évêque d'Excester.

1344. Avril. — Protestation d'Édouard contre la nomination de Guillaume Bateman à l'évêché de Norwich, et réponse de

Clément VI le 11 juillet. — Commission solennelle donnée par Édouard à six ambassadeurs auprès du pape (4 août). — Ordre donné le 3 août à deux d'entre eux, l'évêque de Norwich et Jean d'Offord, de partir sous quatre jours pour la cour du pape. -Arrivée de quatre ambassadeurs, l'évêque de Norwich, le doyen de Lincoln, Thomas Falstolf et Hugh de Nevill à la cour d'Avignon, les premiers jours de septembre. - Voyage du duc de Normandie à Avignon en juin. - Priviléges spirituels accordés au duc par le pape. -- Suite de concessions faites par le duc à Guillaume Rogier, frère du pape, la châtellenie de Beaufort, l'érection de cette châtellenie en vicomté, l'exemption pour les terres acquises en Auvergne de la juridiction du bailli du pays, etc. - Dispense de restituer les décimes perçus par Philippe de Valois pour la croisade, octroyés par le pape à ce roi et à son fils (30 juin). - Suite des conférences devant les cardinaux et le pape depuis les premiers jours de septembre jusqu'à la fin de novembre : 1° avant l'arrivée des ambassadeurs de France, entre les Anglais et le pape, tant sur la conclusion de la paix que sur la solution du conflit ecclésiastique; 2º depuis l'arrivée des Français, sur les conditions de la paix entre les deux souverains. - Résultat stérile de ces négociations.

— Le pape décide d'envoyer en Angleterre l'archevêque de Ravenne, Nicolas Canali, et l'évêque d'Astorga pour y faire cesser les attentats commis par le roi contre la liberté ccclésiastique.

— Les deux souverains ne sont pas opposés à la paix; le duché d'Aquitaine, que le roi d'Angleterre voudrait obtenir en toute propriété, et que Philippe ne veut pas abandonner, est le seul obstacle. — Importance qu'aurait eue une paix définitive pour les événements d'Orient. — Secours abondants donnés à Guy, roi d'Arménie. — Prise de Smyrne par le patriarche de Constantinople.

1345. — Dispositions favorables d'Édouard III. Sauf-conduit donné le 8 février aux deux cardinaux légats, après un premier refus, pour passer en Angleterre. — Promesse d'envoyer à Avignon Henri de Lancastre et Barthélemy de Burghersh. — Le

pape annonce cette nouvelle à Philippe VI par l'évêque d'Autun, Gui de la Chaume.

(Avril). — Michel de Northburgh et Nigel de Loryng viennent annoncer à Avignon que les deux ambassadeurs solennels ne viendront pas. — Refus de la dispense demandée pour le prince de Galles et la fille du duc de Brabant. — Dési au roi de France (24 avril).

CHAPITRE IV

MAI 1545 - AVRIL 1346

Edouard III notifie à Clément VI le défi qu'il a porté à Philippe VI (26 mai). — Réponse de Clément VI à cette lettre (21 juillet). Il disculpe le roi de France des accusations portées par Édouard et fait retomber sur celui-ci l'insuccès des négociations. — Lettre de prières à la reine Philippa pour le maintien de la paix (21 août). Au même temps, débarquement du comte Derby en Guyenne et prise de Bergerac (24 août). — Négociation du mariage de Pierre de Castille avec Blanche de Navarre, cousine de Philippe VI. — Traité de Léon (1er juillet). — État languissant de la croisade commandée par Humbert. — Il vend à Guillaume Rogier ses terres de Languedoc (29 octobre). — Mission en France et en Angleterre d'Anibaldo de Ceccano et Étienne Aubert (31 octobre). — Clément VI les fait précéder pour leur préparer les voies par l'archevêque de Ravenne, Nicolas Canali. - Envoi en Guyenne de l'archevêque de Besançon, Hugues de Vienne, pour y faire observer la trêve (7 octobre). — Édouard III refuse de recevoir lui-même l'archevêgue de Ravenne (8 novembre). — Pouvoirs les plus étendus conférés par le pape aux deux légats pour rompre les serments contraires à la paix (30 novembre). — La paix est rétablie par les soins du pape en Brabant, en Bourgogne, en Gascogne, dans l'intérêt de Philippe VI (novembre, décembre).

1346. — Après le séjour de l'archevêque de Ravenne en Angleterre, Édouard met la main sur les revenus des ecclésias-

tiques non résidants (12 février 1346). — Protestation du pape (mars). — Subside accordé au roi de France, avec autorisation du pape, par les archevêques de Narbonne, Toulouse, Auch, Bourges (mars-avril). — Du 26 novembre 1345 au 25 avril 1346, prêts divers du pape à Philippe VI, d'un total de 125,000 florins. — En retour, nombreuses faveurs accordées par le roi à Guillaume Rogier (1er janvier 1346, exemption du service d'ost et de chevauchée). — Lettres de Charles, marquis de Moravie (22 avril), faisant supposer quelques dissentiments entre le roi de France et le saint-siége.

CHAPITRE V

AVRIL 1346 - OCTOBRE 1547

1346. — Arrivée à Arras d'Anibaldo de Ceccano et d'Éticnne Aubert. — Refus de sauf-conduit pour passer en Angleterre. — Édouard, sur le point de franchir la mer, leur envoie André d'Offord et Guillaume de Boméré avec défense d'entrer en traité (20 avril). — Incertitude des légats sur le lieu de débarquement d'Edouard III. — Le pape leur ordonne de gagner Chartres. — Édouard III, de Lisieux, accorde aux cardinaux le sauf-conduit demandé (5 août). Mais ils sont mal reçus par le roi et retournent à Paris. — Le pape les recommande à Édouard et leur envoie une Commissio recitativa qu'ils doivent lui remettre (5 août). — Succès de Henri de Lancastre en Guyenne, malgré la mission d'Hugues de Vienne, qui se rend auprès de Philippe VI dans les premiers mois de 1546. — Le 23 mai, acte public est passé d'un prêt de 35 000 florins fait à Philippe de Valois. — Douleur de Clément VI à la nouvelle de la bataille de Crécy. — Il écrit à Foulques de Chanac, évêque de Paris, et à la reine Jeanne. — Le Hainaut étant pacifié, la comtesse Marguerite en gardera l'administration; mais les deux légats feront revivre contre les Flamands rebelles les sentences d'excommunication (1er septembre). — Les cardinaux quittent Paris et remontent vers le Nord. - Ils obtiennent d'Édouard et de Philippe la nomination d'ambassadeurs (22 octobre). — Clément VI soutient à peu près seul la croisade. Il envoie en Arménie les évêques de Gaëte et de Choron. — Mauvaise foi de Villani qui attribue à l'abstention de Philippe VI l'insuccès de la croisade. — Poursuite des succès de Derby en Guyenne: pillage de Saint-Jean

d'Angely, malgré les prières du pape.

1547. — Lettres de Clément VI aux deux rois (12 et 15 janvier 1347). — Il envoie (21 janvier) Constance, l'ambassadeur d'Arménie, à Édouard. — Mission secrète de Jean de Reppes auprès d'Édouard (avril). — Mesure prise par le gardien du royaume contre les cardinaux légats, auxquels il défend de lever aucune procuration en Angleterre pour leur légation (12 avril). Le pape les charge pour le roi : 1° d'une lettre d'avertissement; 2° d'une lettre de censure. — Toute levée de deniers au bénéfice des légats est déclarée nulle.

- Philippe VI met la main sur tous les revenus des ecclésiastiques non résidant au 15 février (février). - Mission auprès de lui de l'archevêque d'Embrun et de l'évêque de Chartres. Aux lettres d'avertissement qu'ils présentent, le roi renonce à ses prétentions. - Arrivée de Philippe devant Calais (26 juillet). Réunion des plénipotentiaires de France et d'Angleterre entre les deux camps, sous la présidence des cardinaux, et pourparlers pendant les 28, 29 et 50 juillet. — Capitulation de la ville : les deux cardinaux intercèdent pour les bourgeois de Calais avec la reine Philippa. — (28 septembre) Conclusion d'une trève solennelle entre Guines et Calais par les soins d'Anibaldo de Ceccano et d'Étienne Aubert, et non de Guy de Boulogne, comme le dit Froissart. Cette trêve devait durcr jusqu'au 9 juillet 1348. — Fin de l'expédition du Dauphin Humbert en Orient. Il revient en France au mois de mai après avoir perdu sa femme, Marie des Baux. - Clément VI l'exhorte à un second mariage.

CHAPITRE VI

OCTOBRE 1347 - AOUT 1350

Après la conclusion de la trêve du 28 septembre, Édouard III devient plus accommodant. Il donne des saufs-conduits aux procureurs des cardinaux; il envoie trois ambassadeurs à Avignon.

— Philippe VI, de son côté, envoie à la fin de 1347 des ambassadeurs, pour demander de nouveaux décimes au pape, qui les lui accorde (23 janvier).

En 1348, la bienveillance d'Édouard ne se dément pas; des lettres de sauvegarde sont données aux procureurs d'Anibaldo de Ceccano. A la demande du pape, il proroge pour une année entière la trêve qui devait finir en juillet et permet aux cardinaux de lever toutes leurs grâces. — Il refuse la couronne impériale qu'on lui offre, promettant néanmoins son assistance contre Charles de Luxembourg, protégé du pape.

— Les deux rois stipulent, le 13 novembre, entre Boulogne et Calais, une suspension d'armes jusqu'au 1^{er} septembre 1549, en promettant d'envoyer au même lieu des ambassadeurs, pour la paix avant le 22 mars. Les deux envoyés du saint-siége en France, l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Senez, ne paraissent y avoir aucune part.

— La trêve permet à Clément VI de faire passer des secours à Constantin, qui s'empare d'Alexandrette.

Nouvelle prorogation de trêve jusqu'à la Pentecôte 1350, conclue le 2 mai 1349, avec promesse d'envoyer des ambassadeurs auprès du pape avant la Toussaint.

Clément VI est impuissant, malgré ses prières à Édouard III, (17 novembre) à convertir les trêves sans cesse prorogées en une paix durable, la guerre dépendant uniquement de la volonté des deux rois.

Les décimes accordés à Philippe VI sont péniblement levés et vite épuisés. Avant l'échéance du dernier terme de la concession de 1348, les envoyés du roi, l'évêque de Paris et Thomas Letourneur en obtiennent de nouveaux pour deux ans (17 mars). Les prêts faits à Philippe VI par le pape, du 25 décembre 1347 au mois de février 1350, s'élèvent à 412 000 florins et 5000 écus d'or. A cette époque, le roi achetait Montpellier et Lates au roi de Majorque.

En janvier 1350, nouvelle mission de Constance, toujours infructueuse, auprès des deux rois. — Deux légats, les archevêques de Braga et de Brindisi, venus après lui, obtiennent, le 13 juin, la conclusion d'une trêve jusqu'au 1^{er} août 1351. Après l'avénement de Jean II, Édouard refuse, sous un prétexte, d'envoyer à Avignon les ambassadeurs qu'il avait désignés.

L'attention du pape est détournée par ses luttes et ses négociations avec l'archevêque de Milan, Visconti, et la révolte des Romagnes.

— Par ses soins, son neveu Guillaume II de Beaufort achète la vicomté de Turenne.

CHAPITRE VII

AOUT 1350 - 6 DÉCEMBRE 1352

A l'avenement de Jean II, Clément VI envoie aussitôt à Londres le chanoine Raymond Pellegrin pour confirmer les bonnes dispositions d'Édouard. Celui-ci fait renouveler avec le nouveau roi les trêves conclues avec son père.

— Voyage de Jean II à Avignon. Libéralités considérables au pape et au comte de Beaufort. Clément, pendant le séjour du roi, fait une promotion de cardinaux, où les chroniqueurs allemands n'ont voulu voir, bien à tort, que des créatures du roi de France. Le pape lui confirme les décimes biennaux accordés à Philippe VI, le dispense de restituer les sommes perçues pour le passage d'Outremer et de contribuer à une croisade particulière (28 et 29 janvier 1351).

Aussitôt après le retour d'Avignon, les hostilités recommen-

cent en Guyenne et en Saintonge. Édouard rejette sur Jean II la violation de la trêve. L'accusation a quelque fondement. — Depuis le 1^{er} mai, Édouard traite soit avec les alliés du roi de France, notamment avec les Génois, soit avec le roi de France lui-même (trêve solennelle du 11 septembre, précédée de plusieurs autres trêves provisoires), sans que l'influence du pape y ait aucune part. Il excluait même avec soin son intervention, dans le cas où la trêve serait violée.

- Nouvelles faveurs de Jean II au comte de Beaufort, à Jeanne, fille du vicomte de Turenne, à Hugues Rogier, cardinal, frère du pape.
- 1552. Les Anglais prennent Guines par trahison, et l'affaire est portée par Jean II en cour de Rome devant le pape.

L'affaire traîne en longueur, et la mort du pape survient avant qu'elle soit résolue. Jean II unit ses efforts à ceux de Clément VI pour réconcilier les Vénitiens et les Génois.

Le pape lui avait accordé, le 29 janvier 1551, le trentième des revenus ecclésiastiques du royaume pour payer les dettes qu'il avait envers lui. Ce trentième est versé régulièrement.

— Le pape, après avoir retardé jusqu'à l'Ascension 1555 les sentences qu'il devait fulminer contre Édouard, et envoyé, comme médiateur aux deux rois, le cardinal Gui de Boulogne, meurt le 6 décembre 1552.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)